



PREFET DE CORSE

Ajaccio, le 24 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE N°1

***Xylella Fastidiosa* : un cas positif identifié en Corse-du-Sud**

Un cas positif de *Xylella fastidiosa* a été identifié aujourd'hui en Corse-du-Sud sur des plants de Polygale à feuille de myrte (*Polygala myrtifolia*) dans une zone commerciale de la commune de Propriano.

La détection du végétal suspect a été opérée dans le cadre du renforcement des mesures mises en œuvre à l'initiative de l'Etat depuis 2014 afin de prévenir l'introduction de cet organisme nuisible.

Ainsi, des prélèvements sont régulièrement effectués depuis le printemps 2014, qui, jusqu'alors, s'étaient révélés négatifs.

Un prélèvement, réalisé le 20 juillet par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), transmis au laboratoire de référence de l'ANSES, s'est révélé aujourd'hui positif.

Le Préfet de Corse-du-Sud a immédiatement demandé à ce que les premières mesures du plan d'urgence soient mises en œuvre :

- arrachage des plantes concernées
- désinsectisation de la zone
- enquête épidémiologique.

Ces différentes actions sont en cours de mise en œuvre. Les services de l'Etat sont mobilisés pour éradiquer et prévenir toute extension de ce cas positif.

Le Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV), programmé demain, permettra de faire point de la situation.